



GRANDS MARCHÉS DE NUIT 2026

Tous les lundis en juillet / août, de 19h à minuit

DEMANDE D'EMPLACEMENT

Nom : Prénom :
Raison sociale :
Adresse, Ville :
Mail (obligatoire) :
Téléphone :

Description de l'activité : alimentaire artisanale artistique autre

Détails des articles vendus :

Mètres linéaires et profondeur :
(pour les foodtrucks, incluez la longueur de votre flèche dans votre métrage)

Type d'installation : parasol barnum camion autre (précisez).....

Avez-vous la nécessité de **garder votre véhicule près de votre stand** ? oui non
(Si oui, indiquez les raisons dans les informations complémentaires et précisez la position du véhicule par rapport à votre stand)

Utilisation électrique : oui non Estimation de la puissance électrique utilisée :

Je m'engage à participer à l'ensemble des « Grands marchés de nuit » de la saison 2026 :

Tarification : 5€ le m linéaire « commerce non alimentaire » - 15€ le m linéaire « commerce alimentaire » / lundi (tarifs en vigueur pouvant être modifiés).
Les paiements mensuels s'effectuent à l'avance, après acceptation officielle, conformément aux directives du service Domaine public.

Informations complémentaires :
.....
.....

Documents à joindre obligatoirement à l'inscription :

- 2 à 3 photographies de vos produits et/ou stand
- copie de la carte (recto/verso) permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante à jour (ou certificat provisoire) ;
- copie Assurance responsabilité civile professionnelle à jour.
- Si vente d'alcool (non producteur) : copie de la licence à emporter.
- Pour les food trucks / cuisine sur place / commercialisation des aliments :
 - ✓ assurance intoxication alimentaire ;
 - ✓ cerfa N° 13984 03 ;
 - ✓ copie de l'attestation de formation HACCP.
- Pour les producteurs :
 - ✓ le registre des actifs agricoles (RAA) ;
 - ✓ la certification Bio si labellisée.

Réservé à l'administration

Fait à

Le

Signature :

En cas de dossier incomplet ou déposé en retard, votre demande ne sera pas prise en compte, quelle que soit votre ancienneté. Chaque demande d'emplACEMENT sera examinée par les élus membres de la Commission culture-animation. L'ordre de dépôt des dossiers n'influence pas la décision de la Commission. Attention : le nombre de places disponibles est extrêmement limité.

Formulaire à retourner complété à : culture@doluscleron.fr avant le lundi 2 mars 2026. Les réponses positives et négatives seront toutes transmises avant le 30 mars 2026 par mail.